

PARC
CHARLES DE GAULLE

Cléry-saint-André
Octobre
2021

Parc de Gaulle

Le poumon vert de Cléry-Saint-André

BRICO **MARCHÉ**

BRICOLAGE - JARDINAGE
DECORATION - ANIMALERIE
BATIMENT

45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 12 89

OUVERTS LE DIMANCHE MATIN



MOREAU CLIMELEC

Votre spécialiste pour vos projets

INSTALLATION • DÉPANNAGE • ENTRETIEN

13 RUE DU FOUR A CHAUX - 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Tél : 06.31.08.95.93 - moreauclimelec@gmail.com

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE

Particuliers & Professionnels

 **thélem**
assurances
> innove pour vous

> Retrouvez votre assureur à
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Julien PEGAUD

181, rue du Maréchal Foch

 **02 38 45 95 85**

clery.saint.andre@thelem-assurances.fr

N°Orias 18 005 243.

92%*
d'assurés satisfaits
de leur relation avec
Thélem assurances

* Extrait du baromètre satisfaction clients
Thélem assurances, décembre 2018.



DAUDIN
CONSTRUCTEUR

Z.A.C. - 45370 Cléry Saint André
Tél. : 02.38.45.71.62 - Fax : 02.38.45.91.84



- Conceptions et
fabrications de
remorques et bases
vie de chantier

L'EXPERIENCE
AU SERVICE DE
LA QUALITE

FABRICATION
FRANCAISE

Tél : 06.21.26.23.93 - 02.38.45.92.11
Courriel : bruno.mothu@fr.fr
Facebook : [fb.me/brunomothucouverture](https://www.facebook.com/brunomothucouverture)

Entreprise
Bruno MOTHU Couverture



+ de 30 ans d'expérience

2 sentier des Muralles - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Equilys
Savoir être soi-même

programme d'ateliers de sophrologie adultes et enfants.

Un programme qui varie suivant les besoins personnels de chacun(es).

Avec une méthode qui propose des techniques pour vivre
harmonieusement dans son corps et son esprit.

Gestion du stress, de la confiance en soi par exemple et bien d'autres.

Atelier enfants 2 fois par mois **nouveauté cet année.**

Seriez-vous tenté(es) par cette aventure ?

Atelier le lundi ou mercredi soir, des séances d'une heure entre 18h30 - 20h

Prendre de bonnes résolutions, c'est d'abord se sentir vivant et se projeter dans un meilleur futur.

Mé : elisabeth.sophrologue@hotmail.com
Tél : 07 60 61 76 84



ELISABETH DELAUZUN

SOPHROLOGUE

EQUILYS

SAVOIR ÊTRE SOI-MÊME

SOI
DE
ESTIME

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Lundi 6 décembre 2021

Les réunions ont lieu à 19h dans la
salle du Conseil Municipal en mairie.
Les séances sont publiques, n'hésitez
pas à y assister.

► Horaires et lieux sous réserve des conditions sanitaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi & jeudi : 8h30 - 12h
Mardi, mercredi & vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h

En période de vacances scolaires

Lundi, mercredi, jeudi & samedi :
9h - 12h
Mardi & vendredi
9h - 12h / 15h - 17h

Mairie de Cléry-Saint-André

94 rue du Maréchal Foch - BP 11

45370 Cléry-Saint-André

Tél : 02 38 46 98 98

Fax : 02 38 46 98 99

Courriel : accueil@clery-saint-andre.com

Site Internet : www.clery-saint-andre.com

Facebook : @ClerySaintAndre45

Édité à 1700 exemplaires

Conception : Service communication

Impression : Groupe Concordances



Directrice de la publication :

Tatiana DEPLANQUE

Coordination : Jérôme FALALA

Crédits photos : Associations,

Municipalité, Patrick Lebaupin.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Merci à nos annonceurs pour le
partenariat effectif à la réalisation de ce
bulletin municipal. C'est la preuve du
dynamisme du commerce local, acteur
essentiel de notre cadre de vie.

SOMMAIRE

■	Édito	P.5
■	Culture	P.6
	Les estivales au Clos Noah	
	Le marché villageois	
	Théâtre d'ombres, musique et feu d'artifice	
	Halloween, l'occasion de confectionner une lanterne citrouille	
	Le marché de Noël nocturne est de retour	
	Bibliothèque	
	École municipale de musique : la relève est là !	
■	Action Sociale	P.9
	Une centenaire de plus à Cléry !	
	Octobre Rose	
	Dépistage des cancers	
■	Vie scolaire et extra-scolaire	P.10
	Rentrée scolaire	
	Bilan du Pass'Jeune - Juillet 2021	
	Du nouveau aux accueils périscolaires	
	École des Bergerêts	
	École Notre-Dame : 104 !	
■	Inauguration	P.12
■	Conseil municipal des enfants	P.13
■	Ville durable	P.14
	Congrès mondial de la nature	
	Ensemble, protégeons notre territoire	
■	Patrimoine	P.14
	Et si nous ouvrons une page d'histoire de Cléry?	
	Lumières sur Notre-Dame de Cléry	
■	Acteurs économiques	P.16
■	Séniors : Maison Âges & Vie	P.18
■	Urbanisme	P.19
	Délais d'instruction des dossiers d'urbanisme	
	Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme	
■	Travaux	P.20
	Maison des associations de Saint-André	
	Requalification rue de la Motte / Place de Saint-André	
	Une nouvelle toiture aux abords de la Halle	
	Mise en accessibilité de l'accueil de la Mairie	
■	Actualité associative	P.21
■	Droit d'expression	P.26





2 rue du Stade

Espace RenaiSens

45370 Cléry-Saint-André

02 38 45 68 18

06 81 42 97 44

✉ christophe-info@orange.fr

🌐 www.laserinfos.fr



Elagage
Abattage
Paysage

Charles BAECHLER | Alexis RENARD
07 86 85 57 56 | 06 11 99 07 05
Au service de l'Arbre et du Jardin
arborescence.pjf@orange.fr
2 rue Maréchal Foch 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ

une histoire, un lieu, des entrepreneurs ...
qui donnent du sens !

location de bureaux et salle de formation
espace.renaissens@gmail.com
2 Rue du stade - 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ

**PLATRERIE - ISOLATION
PLAQUES DE PLATRE**

SASU
Pascal DESHAYES

4, rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél: 02 38 58 15 20 - Fax 08 26 38 49 76
pascal.deshayes0547@orange.fr

RGE
QUALIBAT
Certificat N° 121873

ATELIER D'AMH

Espace Renaisens
2 rue du stade
45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
Tél : 06.73.79.78.10
atelier.damh@gmail.com

@ateliardamh



ÉDITO

Chères Cléricoises, Chers Cléricois,

Après de très longs mois, nous nous sommes adaptés à cette crise sanitaire sans précédent. Bien que les lieux de convivialité reprennent vie il nous faut rester vigilant et tout mettre en œuvre pour que nous ne soyons pas dans l'obligation d'un retour en arrière.

Malgré ces difficultés, je veux saluer le travail des associations, des élus, pour se projeter dans l'organisation de festivités, de moments de rencontres sur notre commune qui malheureusement parfois ont dû être annulés en raison de l'épidémie, provoquant ainsi un sentiment de frustration bien compréhensible de la part de ces bénévoles. La météo elle aussi, ne nous aura pas épargnée. Elle nous a conduit le 13 juillet au soir à prendre une décision raisonnable de reporter le feu d'artifice. Heureusement le weekend du 11 et 12 septembre nous fût favorable et nous avons pu ainsi nous retrouver autour du marché Villageois remis sur pieds après quelques années d'arrêt. Les associations ont repris leurs activités en participant le samedi 4 septembre au Forum organisé par la municipalité. La rentrée scolaire de septembre est toujours un moment fort de la vie municipale, elle s'est bien passée à la grande satisfaction des parents et enseignants.

Cléry bouge, Cléry avance !! Les habitants de la commune se souviennent de l'usine de cosmétique Rue du Stade qui a cessé son activité en 2013, avec pour conséquence une

trentaine d'employés au chômage et des bâtiments à l'abandon ouverts au vandalisme. La commune a racheté le site, puis conservé la moitié des bâtiments et y a logé après travaux ses ateliers municipaux en 2018. Elle a cédé la deuxième partie du site à RenaiSens qui avait répondu à un appel à projets. Lors de l'inauguration et de l'ouverture au public, samedi 4 septembre, ce fût un plaisir de voir ce site revivre grâce aux lourds investissements de jeunes entrepreneurs dynamiques. Je leur souhaite le plein de réussite dans leurs domaines respectifs et je les remercie de la création d'emplois sur la commune. Dimanche 12 septembre nous avons inauguré le Parc Charles De Gaulle en présence des autorités de l'État, des collectivités, qui ont soutenu notre commune pour réaliser cet espace de rencontres à proximité du cœur historique de la cité. Les 3 maisons Ages et Vie seront ouvertes à la location pour personnes âgées autonomes à partir du 1er novembre.

Les travaux de la rue du Stade, du chemin du Bréau et de la rue des Hauts Bergerêts sont terminés depuis juillet. Ceux de la Place de Saint – André et rue de la Motte, débiteront lundi 18 octobre pour une durée de deux mois. Nous avons engagé les travaux de rénovation des salles associatives de Saint – André qui seront à nouveau ouvertes aux associations à partir de janvier.

Je veux remercier les Cléricois qui ont aidés à la tenue d'un centre éphémère de vaccination sur la commune et à l'hôpital Lour Picou de Beaugency ainsi que tous ceux qui se sont proposés pour aider les élus, lors des élections départementales et régionales. Malheureusement le fort taux d'abstention traduit un malaise, une démocratie en péril. Je félicite Ludivine Raveleau, adjointe au Maire à Cléry, nouvellement élue conseillère départementale du canton de Beaugency. Je lui souhaite de s'épanouir dans ce nouveau mandat au service de toutes les communes du canton et des habitants.

Je vous assure, au nom de l'équipe municipale, de notre profond dévouement.

Bien à vous.

 Le Maire,
Gérard CORGNAC.

Une pensée...

Véronique Riotte

Difficile de ne pas avoir une tendre pensée pour Véronique qui, après avoir tant lutté, nous a quittés cette année. Impossible de ne pas penser à elle, dans les murs de cette Mairie, dans les rues de cette ville. Elle restera pour nous, la force et le courage, un hymne à la vie et à sa fragilité.



Les estivales du Clos Noah libèrent la culture à Cléry-Saint-André

Mise à mal durant plusieurs mois, la culture s'est vue renaître en juin et a permis d'organiser diverses manifestations au Clos Noah. Théâtre, musique, lectures de contes, balades, et marché villageois....

Le Clos Noah est un agréable espace vert en cœur de ville situé au pied de la basilique dans le fond de cours de la mairie. Cet écrin de verdure a permis cet été à diverses associations et aux écoles d'y effectuer des piques niques et des événements de fin de saison grâce aux installations éphémères mises à disposition par la municipalité. C'est également un lieu touristique grâce à ses vignes de cépage Noah. Mais nous vous laisserons découvrir l'histoire de ce cépage interdit au travers des visites guidées de l'office de tourisme.

Les Mizérables



La culture est donc libérée en juin et c'est l'association du Krizo Théâtre qui a ouvert la saison estivale avec son spectacle les « Mizérables » joué

par les jeunes élèves du cours. Cette première manifestation a permis aux familles de se retrouver et de reprendre l'habitude de partager des moments conviviaux.

Concert de l'École Municipale de Musique

S'en est suivi l'école de musique municipale qui nous a offert son concert de fin d'année sous un beau ciel bleu pour le plus grand plaisir là encore des familles présentes et des musiciens tous ravis de pouvoir enfin jouer tous ensembles.

J'accuze... !

En juillet avons retrouvé le krizo théâtre et ainsi pu découvrir la mise en scène de Christophe Thébaud (primée nationalement en

2021) et son spectacle « J'accuze ». Il y raconte, de manière décalée, l'histoire qui déchira la France pendant 12 ans, « L'Affaire Dreyfus ». Ce fut une très agréable soirée malgré une météo un peu capricieuse mais stable.

La caravane des contes



Puis dans cette reprise culturelle le Clos Noah a accueilli la caravane des contes ! Là cette fois petits et grands, allongés dans des transats aux couleurs acidulées, ont pu

écouter les lectures de Jacques Sylvestre conteur dynamique accompagné de sa caravane atypique et sa fameuse roue qui indique les catégories de contes à lire. Les enfants étaient enchantés d'être ainsi acteurs de cette manifestation. Tous ont pu tourner la roue.

Les balades contées

Le cadre étant propice à la détente, fin août, les balades contées, de monsieur Sylvestre ont eu lieu. Il a offert une version de la Belle et la Bête bien différente de l'original, suscitant l'émerveillement du public grâce au travail de son partenaire plasticien, Philippe Belleney qui a les balades de ses créations plastiques.



Le marché villageois pose ses échopes à Cléry !

Cléry s'anime, Cléry bouge et relance son marché villageois qui autrefois arpentait la rue du maréchal Foch. Gastronomie, artisanat et art sont venus agrémenter cette nouvelle édition revue et repensée au Clos Noah.

Traditionnellement à la même date que le pèlerinage de Notre-Dame de Cléry, le marché villageois a repris du service le dimanche 12 septembre. Il a permis à une douzaine de professionnels d'exposer leurs créations et leur savoir-faire. Gastronomie, bijoux, couture, sculptures, créations graphiques et littéraires. Le marché était diversifié. Toute la journée, le comité des fêtes a proposé une restauration rapide.

En complément, un vide-greniers d'une trentaine de participants était installé aux pieds des grands arbres du Clos.

Côté animation, c'est sous un soleil radieux, que le Bagad local « Ster Glaz » a fait résonner sa musique bretonne.

La fréquentation du public, bien que timide, a été cependant appréciée par les participants. Les élus ont pris le temps nécessaire

pour échanger avec les exposants du marché et du vide-greniers, recueillant les remarques et suggestions qui permettront d'améliorer la prochaine édition de cette manifestation, pour la rendre plus attractive et dynamique.

La municipalité remercie le public et les acteurs d'avoir répondu présents aux estivales du Clos Noah. Il a pris vie cet été, fédéré, réunit et divertit. Rendez-vous maintenant aux beaux jours.



Théâtre d'ombres, musique et feu d'artifice

Une marionnettiste talentueuse, les musiciens de l'Harmonie heureux de se retrouver et un feu d'artifice pour clore cette soirée animée en plein air à l'espace Loire.



concert fût donné en cette seconde partie de soirée.

Pour ouvrir cette fête de fin de saison la municipalité a choisi cette fois de faire voyager les Cléricois en Indonésie avec la compagnie « Jeux de Vilains ». Cécile Hurbault, talentueuse marionnettiste, a ramené d'Indonésie un savoir-faire exceptionnel qui fait vivre des personnages articulés avec une grande dex-

terité. Un théâtre d'ombres en plein air très apprécié du public. C'est dans ce prolongement qu'un spectacle d'ombres d'ampleur sera proposé au printemps 2022, dans le cadre la Saison Culturelle en Val d'Ardoux, portée par l'intercommunalité. La réussite de cette soirée du 11 septembre a permis de conforter le choix des élus et son travail de préparation pour la prochaine saison. Mais chut! Ne gâchons pas la surprise... On vous laissera découvrir le programme dans les mois à venir.

Le bouquet final de cette soirée fut le tirage du traditionnel feu d'artifice du 13 juillet qui dû être annulé à la suite des intempéries. Malgré la chute de la température extérieure le travail des artificiers a été récompensé par une belle vagues d'applaudissements.

PROCHAINEMENT

Halloween, l'occasion de confectionner une lanterne citrouille

La nuit du 31 octobre au 1er novembre, c'est Halloween. Les enfants défilent dans les rues, déguisés en monstres, fantômes ou sorcières et ils frappent aux portes pour récupérer des bonbons.

Le mot Halloween vient de «All Hallow's Eve» qui signifie «la veille de la Toussaint». Et on ne parle pas de cette fête sans évoquer la citrouille ou le potiron, qui sont transformés en lanternes pour l'occasion. Halloween correspond d'ailleurs parfaitement à la saison de l'année : l'automne ! Les citrouilles, entre autres, prennent place dans nos potagers ! Et à cette période les nuits sont longues, ce qui évoque le noir et tout ce qui va avec, peurs, fantômes, vampires, sorcières et autres petits monstres...

Pour l'occasion, on vous propose de confectionner une belle citrouille lanterne et de la déposer au pied de votre porte le soir d'Halloween. Cela permettra d'animer la commune et d'embellir les pieds de murs et surtout d'indiquer au passage si dans votre

maison, il y a des bonbons pour les petits monstres sages qui parcourent nos rues.



7

Le marché de Noël nocturne est de retour pour sa 5^e édition

Fini l'E-marché de Noël !! Cette année retrouvons André notre petit renne de Noël sur le marché nocturne et musical. L'occasion de partager à nouveau des moments chaleureux, magiques, remplis de convivialité.

Le marché de Noël s'installera donc à nouveau sur le pourtour de la basilique. Vendredi 17 décembre, l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir artisans, artistes, commerçants, producteurs locaux et associations.

Vin chaud, chocolat chaud, bières locales vous seront proposés mais aussi de quoi régaler vos papilles, vos yeux et vos oreilles puisque comme à l'accoutumée les musiciens de l'école de musique et de l'harmonie seront parmi nous pour nous faire danser et nous réchauffer.

La boîte aux lettres du Père Noël

Comme chaque année la boîte aux lettres du Père Noël s'installe sur le parvis de la basilique. Chaque enfant, petit ou grand est invité à écrire sa lettre et à la déposer dans la boîte du 1er au 17

décembre inclus.

André notre Renne se chargera de transmettre les enveloppes au père Noël afin qu'il puisse y répondre !

Illuminons nos maisons

En 2020 ce sont les enfants du CME qui ont parcourus nos rues à la recherche des plus belles maisons illuminées. Cette année encore nous vous proposons de réitérer le concours des maisons illuminées 2021 sous cette même forme. Afin que les enfants puissent venir voir vos décorations vous êtes invités à leur communiquer votre rue sur l'affiche mise à disposition au niveau de la boîte aux lettres du père Noël avant le mercredi 15 décembre.



Bibliothèque

A l'occasion de la rentrée littéraire, toujours proluxe en livres abordant tous les thèmes, nous recevrons notre dernière commande vers la mi-octobre. Comme à l'habitude, nous nous efforçons de sélectionner à la fois les coups de cœur des libraires, les suggestions de nos lecteurs, et les avis de notre équipe.

De plus, nous achetons des ouvrages pour tous les publics, jeunes et moins jeunes. Nous serions d'ailleurs heureux d'accueillir plus d'adolescents, sachant qu'un nombre significatif de livres leur sont destinés, même si nous sommes conscients que l'ère numérique a souvent supplanté la lecture papier...

Une nouvelle bénévole rejoint l'équipe

Nous avons accueilli début septembre une nouvelle bénévole à qui nous souhaitons la bienvenue afin de partager les activités variées de notre bibliothèque.

Nous réitérons notre appel à de bonnes volontés, notamment pour

des personnes en inactivité afin d'élargir nos plages horaires et une ouverture en semaine pour les écoles primaires

Le Passe sanitaire est désormais obligatoire depuis début août pour emprunter des livres à l'intérieur de notre espace.

Néanmoins, pour les personnes ne disposant pas du document, vous pouvez, comme lors du confinement de novembre 2020, emprunter des livres par le système du click and collect. Il vous suffit d'envoyer un mail à notre adresse pour organiser un rdv :

bibliotheque@clery-saint-andre.com

8



École Municipale de Musique : La relève est là !

Quelle joie d'avoir pu organiser des portes ouvertes! Et grâce aux présentations aux écoles élémentaires de Cléry, les professeurs de l'Ecole Municipale de Musique ont eu le plaisir de faire essayer leur instrument à de nombreux jeunes. L'EMM a donc débuté l'année scolaire avec une petite dizaine d'élèves supplémentaires!



L'année passée a été entrecoupée des divers confinements, mettant à mal la motivation des plus jeunes. Alors nous espérons vivement que cela restera un mauvais souvenir!

Une rentrée pleine de jeunes pousses !

Cette année, la classe d'éveil accueille 13 apprentis musiciens et il y aura une petite nouveauté avec ce groupe. Nous allons travailler en partenariat avec l'association de danse Diagonale, proposant des séances de rencontres entre nos deux cours d'éveil.

Autre petite évolution, les élèves adultes représentent pratiquement un cinquième des effectifs, il n'y a pas d'âge pour apprendre! Ouvrez bien vos yeux et vos oreilles: les instruments rares reviennent! La classe de cor était fermée depuis quelques années mais elle rouvre! La classe de hautbois, perdue... Et que dire de la classe de contrebasse qui triple, ni plus ni moins, ses effectifs!

Voici donc un début d'année scolaire placé sous le signe du renouveau! La relève est là, et avec elle, nous allons voyager en musique sur « La route de la soie : de Cléry à Bali » durant toute l'année scolaire! Nous avons hâte et serons heureux et fières d'accueillir à nouveau du public lors de nos diverses manifestations!



Une centenaire de plus à Cléry-Saint-André !

Le 27 septembre dernier, la municipalité, représentée par Monsieur le Maire et Madame Sylvie Thiéry, Adjointe en charge de l'Action Sociale, a célébré les cent ans de Madame Roche. C'est avec un sourire éclatant que cette belle jeune dame a reçu un magnifique bouquet.



Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, les élus de la Commission Action Sociale étaient présents sous la Halle Lebrun et sur le marché les 1er et 2 octobre dernier.

Ce temps d'échanges autour de la prévention du cancer du sein a également permis de collecter 250€ qui ont été reversés au Comité départemental de la Ligue contre le cancer du Loiret.

Pour souligner cette action, un nœud en bois, réalisé par Monsieur Josquin, orne le balcon de la Mairie, illuminée de rose le soir venu, durant tout le mois.



DÉPISTAGE DES CANCERS

Où en êtes-vous avec vos dépistages ?

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Centre-Val de Loire (CRCDC) envoie des invitations pour participer aux programmes de dépistage des cancers dans la région.

► DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Tous les deux ans, les femmes âgées de 50 à 74 ans reçoivent un courrier d'invitation pour réaliser une mammographie (radiographie des seins) et un examen clinique des seins chez un radiologue agréé.

Dans le cadre du programme national, les mammographies jugées normales par le premier radiologue sont revues systématiquement par un second radiologue expérimenté (permettant de détecter environ 6% des cancers du sein).

► DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Tous les deux ans, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, sont invités par courrier à consulter leur médecin traitant. En fonction du niveau de risque pour le cancer colorectal, ce dernier remet un test de dépistage à son patient ou l'oriente vers des modalités de dépistage adaptées à sa situation.

Le dépistage organisé du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test de recherche de sang dans les selles. Rapide et indolore, il est à réaliser chez soi.

► DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Ce dépistage est recommandé pour toutes les femmes de 25 à 65 ans (ayant eu des rapports sexuels).

Le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement cervico-utérin (frottis), réalisé par un professionnel de santé (gynécologue, généraliste, sage-femme, etc.) dans les intervalles recommandés :

- Tous les 3 ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests normaux réalisés à 1 an d'intervalle)
- Tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.

Un courrier d'invitation à participer à ce dépistage est envoyé aux femmes pour lesquelles ces délais ne sont pas respectés.

Centre Régional de Coordination des Dépistages
des Cancers Centre-Val de Loire (CRCDC)

Antenne 45 – 959, rue de la Bergeresse – 45160 OLIVET

Sein : 02.38.54.74.00

Colon : 02.38.54.74.02

Col de l'utérus : 02.47.47.98.94

www.depistage-cancer.fr/centre



Sur le chemin de l'école

L'été et les vacances scolaires achevées, les enfants ont repris le chemin de l'école.

En juin la traditionnelle cérémonie du cadeau remis par la municipalité pour la fin du cycle élémentaire, organisée par la commission scolaire, s'est déroulée sous un soleil radieux. Il a été choisi de remettre aux enfants du groupe scolaire des Bergerêts une parure de stylos pour accompagner leur apprentissage dans le cycle supérieur, ce fut un instant fort et symbolique apprécié par nos jeunes Cléricois. À ce jour, l'écriture et sa qualité sont

importantes dans un monde de plus en plus numérique.

Cette rentrée est également une évolution forte avec le passage à la semaine des 4 jours. La municipalité a mis tous les moyens nécessaires pour un bon déroulement. Des travaux d'entretien ont été réalisés en été pour offrir aux enfants de bonnes conditions de travail.

Bilan du Pass'Jeune juillet 2021

Durant le mois de juillet, une fois de plus, la situation sanitaire a poussé l'équipe d'animation du Pass'Jeune à s'adapter.

Les sorties gérées par des prestataires dans des structures en intérieur ont été limitées pour privilégier des animations en extérieurs (karting, motocross, lasergame extérieur, etc...) ou des animations sur place (stage de pilotage de drones, réalité virtuelle). En plus de ces activités menées avec des partenaires l'équipe a mis en place des animations telles que : des ateliers pâte fimo et graffiti, des grands jeux (Cléry express, Among Us, Jeudi tout est permis), etc...

A noter la tenue d'une soirée en tout début de période (loup-garou, soirée pizza et film) et une sortie au zoo refuge de la Tanière alliant visite, découverte et sensibilisation à la cause de la protection animale.

Concernant la mise en place d'un mini séjour, cette année encore la situation sanitaire et le protocole paru tardivement ne nous a pas

permis d'organiser ce dernier. En contrepartie, se sont tenues trois nuitées sous tentes (une par semaine) organisées par l'équipe. Au programme, des activités, de la vie en collectivité, de la bonne humeur et quelques souvenirs mémorables.

Le pass'jeune au cours du mois de juillet, a accueilli 92 jeunes différents, qu'ils soient venus pour une seule activité ou pour plusieurs.



Du nouveau aux accueils périscolaires :

Après la décision municipale de passer à la semaine de 4 jours, le centre de loisirs communal accueillera les enfants les mercredis en demi-journée ou en journée complète en fonction des demandes des familles.

Cette nouvelle organisation permettra aux équipes d'animation de proposer encore plus d'activités aux enfants.

Un partenariat avec un certain nombre de clubs sportifs et associations culturelles de la commune est en cours de réalisation. Celui permettra à des intervenants de ces structures de venir proposer des animations aux enfants du centre de loisirs par cycle de quelques semaines. L'objectif étant de faire découvrir ces disciplines aux enfants et pourquoi ne pas créer des vocations.

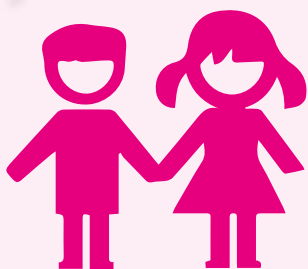
Par ailleurs les animateurs proposeront un planning d'activités

variées au mois et durant l'année mettront en place certains projets de plus grande ampleur avec des objectifs plus ciblés toujours en priorisant le développement des enfants.

Avec la disparition des TAP, ce système de planning d'activités et de proposition de projets sera également mis en place durant les accueils périscolaires du soir et le temps de la pause méridienne.

Pour plus d'informations sur ces services rendez-vous sur le site internet de la ville ou n'hésitez pas à contacter le service enfance-jeunesse.

GROUPE SCOLAIRE DES BERGERÊTS



École des Bergerêts

Tous les ans, au mois de mars, se tient une réunion statuant sur les ouvertures et fermetures de classes dans le Loiret. Cette année encore, le maintien de la cinquième classe n'est pas assuré. De ce fait, nous allons devoir procéder à l'inscription des enfants dès le mois de novembre, afin d'avoir un maximum d'inscrits avant cette réunion. Si votre enfant est né en 2019, merci de vous rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle des Bergerêts.

ÉCOLE PRIVÉ NOTRE-DAME

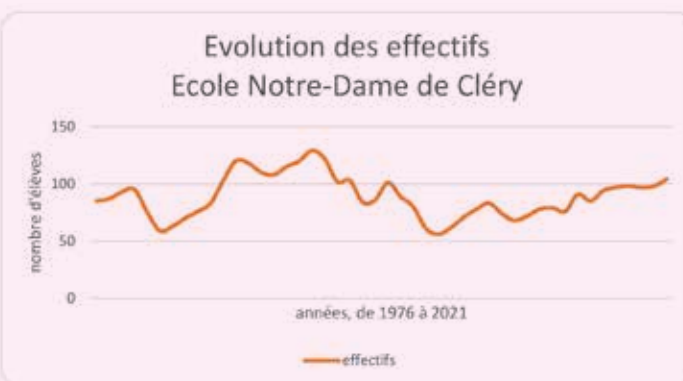
104 !

Début septembre, avec la rentrée des classes, nous avons eu le plaisir de retrouver tous les élèves. Et cette année, un seuil symbolique a été franchi.

Le nombre 104 correspond au nombre d'élèves présents à la rentrée de septembre à l'école Notre-Dame. La « barre des 100 » a été dépassée, les effectifs de l'école augmentent. Cette augmentation est importante, car elle symbolise la pérennité de l'école, son dynamisme.

A l'heure actuelle, l'école a 4 classes, de la Petite Section, jusqu'au CM2. En 1993, il y avait 129 élèves (5 classes), mais ce nombre est descendu à 56 en 2003 (3 classes). Depuis, les effectifs augmentent régulièrement.

De plus, depuis toujours, les espaces verts de l'école sont entretenus par les familles, lors de matinées jardinage. Ces dernières permettent des moments familiaux avec la communauté éducative. Cette année, la première de ces matinées a aussi été un temps de travaux. Nous avons souhaité réinvestir l'espace



de la maison dite « Maison de l'APEL » pour en faire un lieu d'échanges, de convivialité et pourquoi pas d'expositions pour les travaux des élèves.

Elle a aussi été l'occasion d'accueillir deux nouvelles résidentes. Mais ces dernières ne sont pas dans les effectifs ! Ce sont des résidentes à plumes qui ont pris possession des lieux, sans prise de bec ! Car oui, enfin, notre poulailler est prêt. Il a donc accueilli ses premières poules, à qui nous souhaitons une belle vie, avec de nombreuses pontes.

Frédéric Flaud - Chef d'Établissement





Le poumon vert de Cléry-Saint-André, inauguré, félicité et envié

« Un parc exemplaire qui ramène la nature au cœur de la ville, qui lutte contre la désertification médicale et qui favorise les rencontres et les échanges entre riverains ». Ce sont les mots de madame la députée Stéphanie Rist et madame Pauline Martin présidente de la communauté de communes.

C'est avec enthousiasme que la municipalité a inauguré son écrin de verdure. Pour rappel la première phase d'aménagement de ce site fut la décision en 2014 d'y construire, par la communauté de communes, une maison de santé pluridisciplinaire. À ce jour, ce sont 22 professionnels de santé qui occupent les locaux. Puis sont venu s'ajouter en 2019 la pharmacie et dans un bâtiment, propriété de la mairie, une opticienne et une sage-femme à côté de la clinique vétérinaire présente, elle, depuis 2015.

Après avoir étudié plusieurs projets d'aménagement de la place elle-même, c'est en 2018 que le Conseil municipal a validé le projet des architectes paysagistes. Les travaux débutent donc en 2018 pour s'achever en novembre 2019, avec la plantation des végétaux et l'installation de l'air jeux.

L'inauguration de l'aménagement de ce parc ayant dû être différée, elle a finalement eu lieu dimanche 12 septembre dernier. La place Charles de Gaulle nous est enviée et nous pouvons nous en féliciter. Monsieur François Chevalier l'un des architecte paysagiste et concepteur du projet a souligné le caractère exemplaire et remarquable du parc. Il s'étoffe au fil des jours et des saisons et comme nous sommes ici sur l'emplacement de l'ancienne gare des tramways de Sologne nous projetons, par le travail de 4 professionnels du bois bénévoles, la réalisation d'un petit abri qui recevra quelques photos souvenirs de l'histoire ferroviaire de notre commune.

Le parc Charles de Gaulle est donc vivant et attractif et nous continuerons d'y apporter nos efforts sur la ville durable et ainsi faire profiter également nos touristes de cet espace vert situé à quelques pas du centre-ville et de la basilique.

Un projet initié par Dorinne Gauguelais et le conseil municipal des enfants, inauguré

Mademoiselle Emma Ferret-Cailliot, présidente du conseil municipal des enfants 2020-2021, entourée de monsieur le Maire Gérard Cornac et de Madame Pauline Martin, inaugurent la place Charles de Gaulle et l'aire de jeux.

En 2018 le projet d'installer une aire de jeux dans le cadre de la rénovation de la place Charles de Gaulle et de son pôle santé a été initié par Mademoiselle Dorinne Gauguelais, l'ex présidente du conseil municipal, sous couvert de madame Odile Bourgoin adjointe au maire de l'époque en charge du conseil municipal des enfants.

L'aire de jeux très prisé de nos enfants a donc été inaugurée en présence de tous les acteurs qui ont suivi le projet.



Le Conseil municipal des enfants 2021-2022

Samedi 9 octobre, s'est déroulé le premier conseil municipal des enfants sous le regard attentif de Monsieur Rolland du service enfance-jeunesse et en présence de mesdames Deplanque et Fromentin, élues.



Le conseil municipal des enfants s'est réuni pour voter son président et son vice-président. Les enfants du conseil municipal se réunissent une fois par mois dans la salle du conseil municipal de la mairie afin de travailler en groupe sur leurs projets.

Les jeunes conseillers sont élus pour 2 ans. Les enfants sont présents, dans la mesure de leur possibilité et dans le respect de leur engagement. Ils sont également invités aux cérémonies officielles et manifestations organisées par la municipalité.

VOICI DONC LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE 2021 - 2022



Monsieur le Président Hugo DEMATTEÏS	Mademoiselle Camille DELAHAYE
Monsieur le Vice-président Maxime JALICON	Monsieur Maël TELLIER
Mademoiselle Roumayssa AGHMIR	Mademoiselle Lalie DIEUMEGARD
Mademoiselle Emma FERRE-CAILLIOT	Monsieur Téophile SOULIEZ
Monsieur Raphaël ARIGAULT	Monsieur Paul PEGAUD
Mademoiselle Joanina CARPENTIER	Mademoiselle Lucile POREZ-NALLET
Mademoiselle Lyla GONCALVES	Monsieur Louis SAUSSEREAU
Monsieur Paul MYOTTE	Monsieur Augustin RELET
Monsieur Louis NOEL-MENIN	Monsieur Sacha THELLIEZ



Pour la première fois, la France a accueilli le congrès mondial de la nature

2021 est une année décisive pour mettre fin au déclin alarmant de la biodiversité. La sensibilisation de tous est cruciale pour enrayer ce déclin et vivre dans un monde plus durable et résilient.

Pour sauver la biodiversité, il y a urgence à agir pour la planète. Même sur notre territoire communal, des espèces sont de plus en plus menacées. Il nous incombe à tous de protéger nos écosystèmes et préserver la diversité de nos milieux naturels. La nature, au sens large, vient au secours du climat. Il est indispensable de mettre en œuvre des actions pour lutter contre le changement climatique et protéger notre belle biodiversité. La création d'espaces verts, véritables îlots de fraîcheur permet de lutter contre les canicules.

La nature contribue aussi au bien être de chacun et participe à l'amélioration de notre qualité de vie

En ce sens, cinq panneaux ont été réalisés pour monter la richesse de notre biodiversité communale. Pendant 3 mois, ils ont été affichés sur le grillage des ateliers municipaux, rue du Stade et seront prochainement exposés autour de l'école des Bergerêts, puis dans les différents quartiers.

Ces planches expliquent les impacts néfastes que les pollutions plastiques ou autres peuvent avoir sur nos milieux.

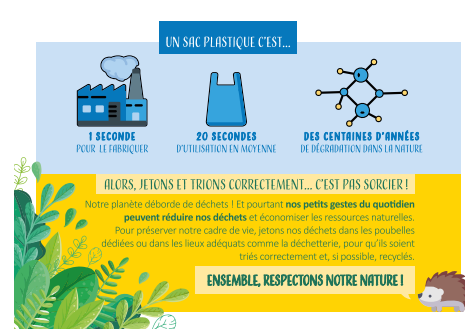
Hirondelles

Défendre la biodiversité implique une vigilance accrue de nos comportements.

Une négligence est si vite arrivée !

C'est ce qui est malheureusement survenu récemment avec la destruction d'une vingtaine de nids d'hirondelles situés sur le fronton de l'une des portes de la basilique de Cléry. C'est navrant et la mairie le regrette et s'en excuse.

Gageons que nos amies les hirondelles qui font partie de notre patrimoine reviendront prendre place au même endroit à leur retour de migration. Inlassables au labeur elles reconstruiront leurs nids pour donner naissance à de nouvelles nichées.



Ensemble protégeons notre territoire

Le 18 septembre la commune a participé à la World Clean Up Day, en 2H30 plus de 7 M3 de déchets ont été collectés sur la commune.

Organisée dans notre commune par la commission « ville durable embellissement », la world Clean Up Day avait pour objectif de lutter contre la pollution à travers des nettoyages citoyens organisés partout dans le monde à la même date.

Les déchets abandonnés dans notre nature sont encore trop nombreux : mégots, canettes, masques, bouteilles, verres, papiers, cartons et tout venant polluent notre cadre de vie et aggravent l'état de notre environnement.

C'est en ce sens que la commune de Cléry s'est mobilisée, avec le soutien de l'Amicale des Chasseurs.

Et si nous ouvrons une page d'histoire de Cléry ?

Louis XI occupe une place toute particulière à Cléry mais il ne faut pas méconnaître celle toute aussi importante de Jean, comte de Dunois et de Longueville, dit le Bâtard d'Orléans. Le connaît-on vraiment ?

Il est le fils naturel de Louis, duc d'Orléans et est né en 1403. Sa vie durant, nous sommes en pleine période de la guerre de 100 ans, il ne cessa de combattre pour libérer le Royaume de France de l'invasion des Anglais et de la menace permanente des Bourguignons dont il fut prisonnier durant deux ans. Un capitaine de talents renommé pour ses hauts faits d'armes, tout dévoué à Charles VII, son cousin germain et son roi.

Ses qualités : humilité, désintérêt, ambition et foi dans la reconstruction du Royaume. Qualités qui ont séduit le roi Charles VII lui donnant une place prépondérante à la cour de France. Ce roi qui ne l'oublions pas n'a eu de cesse de vouloir pacifier et redresser « tout ce beau royaume » précédant l'œuvre de réorganisation de notre future France par son fils Louis XI.

Il fut nommé chambellan du régent en 1421 puis armé chevalier avant ses 21 ans par dérogation grâce à sa première victoire militaire sur les Anglais à Beaugé. Il peut alors commander une compagnie, manger à la table du roi. S'il gagne un procès, il recevra un double dédommagement mais s'il perd il devra payer le double !

Il fut compagnon d'arme de Jeanne d'Arc et témoin de la piété fervente et de l'humilité de celle-ci. Il chevaucha auprès d'elle en entrant dans Orléans délivré le 29 avril 1429. Victorieux à la bataille de Patay contre les Anglais il pourra mettre sur son sceau un écu à 2 licornes, symbole de la pureté, rappelant son étroite adhésion à la pucelle. Il participe à la deuxième mission de Jeanne : la campagne du sacre de Charles VII à Reims.

Jean Dunois avait une tendance intuitive à la piété et avait une dévotion toute tournée à Notre Dame de Cléry dont il rechercha souvent sa protection. C'est lui qui indique la direction de la collégiale à Louis XI lors du vœu de Dieppe le 15 août 1443. La verrière de gauche du chœur de la basilique en est la représentation. Il fit construire la Chapelle de Longueville s'ouvrant sur la collatérale sud de la basilique et destinée à servir de caveau familial pour lui, Marie d'Harcourt, sa deuxième épouse, et certains de ses descendants. La voûte de cette chapelle est un chef d'œuvre d'harmonie. Dunois a surtout contribué à agrandir et embellir la collégiale lui octroyant une rente annuelle et perpétuelle de 40 livres.



Guerrier infatigable et défenseur du Royaume il ne cessa d'être récompensé par son roi agrandissant considérablement son domaine : il reçut entre autres le comté de Dunois en 1441, le comté de Longueville en 1443 par donations royales, il est nommé Seigneur de Beaugency en 1452. Par reconnaissance le roi le nomme grand chambellan en 1436 et membre permanent du Conseil Royal, ce qui le place dans les cérémonies à la droite du souverain et lui assure une rente de 4 000 livres par an. Il est fait « Capitaine général sur le fait de la guerre » en 1449.

Il est le bâtard de Louis de France, branche de la dynastie royale des Valois-Orléans, et restera très attaché à ses demi-frères et sœurs. Il n'aura de cesse de vouloir faire libérer son frère, Jean d'Angoulême, capturé par les Anglais pendant 32 ans. A la mort de son demi-frère Philippe, comte de Vertus, il devient l'unique représentant de la Maison d'Orléans et aura à charge de défendre l'honneur de la famille et en préserver ses intérêts. Son blason représente les armes de la Maison d'Orléans « d'azur à 3 fleurs de lys d'or, arc lambel d'argent en chef » auquel il faut ajouter la brisure de bâtardise c'est à dire une barre transversale.

S'il resta fidèle à son roi toute sa vie il y eut quelques zones d'ombre dont celle de se liquer contre Charles VII lors de la Praguerie, révolte féodale, en 1440 à laquelle participe également le dauphin Louis XI. Il recevra le pardon du souverain.

A la mort de Charles VII en 1461 il se mettra au service de Louis XI mais là également il se liguera contre celui-ci en intégrant la ligue du Bien Public. Il négocie le traité de Conflans et rentre en grâce auprès du roi.

Veuf de sa première épouse, Marie de Louvet, il célèbre sa deuxième noce avec Marie d'Harcourt en la cathédrale d'Orléans le 16 novembre 1439. Ils eurent 4 enfants et fut très affecté par la mort de son premier fils Jean. Jean Dunois est mort le 32 novembre 1468, c'est François qui lui succéda.

Si nous évoquons Dunois, personnage si attachant et généreux par ses libéralités pour la basilique, nous lui devons reconnaissance. Comment ? Suite au prochain bulletin.

Lumières sur Notre Dame de Cléry

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine une visite réservée aux enfants de CM a été organisée par l'association Cléricoise « Lumières sur Notre-Dame de Cléry », et prise sur leur temps scolaire. Les visites nocturnes dans cet édifice magnifiquement mis en lumière ont été renouvelées guidées par les bénévoles toujours aussi passionnants de cette association.

L'association « Lumières sur Notre dame de Cléry » garde cette volonté de mettre en valeur la basilique de Cléry. Elle aspire à se renouveler et à diversifier davantage la vie culturelle locale. La culture est faite pour rassembler autour de la découverte, de l'apprentissage et de l'émerveillement, elle doit être accessible à tous en comprenant un public plus jeune. L'objectif est donc de les sensibiliser à cette longue histoire si riche qui gravite autour de ce joyau architectural.





On reste en contact ?

Afin de pouvoir communiquer plus efficacement avec les acteurs économiques de la commune (opportunités, invitations, réunions...), nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre liste.

Nous vous invitons à faire parvenir les informations de votre société :

Nom / téléphone / adresse email - à l'adresse acteurs-eco@clery-saint-andre.com



Le saviez-vous?

Interlocuteur de proximité, impliqué au quotidien, le service Développement Économique est présent pour faciliter la vie des entreprises sur son territoire. À l'écoute de l'ensemble des entreprises commerces, services, industries, artisanat, le service développement économique de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets (installation, extension, évolution de votre activité...).

Service Développement Économique

Adresse : 92 rue du Maréchal Foch, 45370 Cléry-Saint-André

Tél. : 02 38 45 19 46 / Courriel : economie@ccterresduvalde Loire.fr

Emma Meziani - Chartrou « EM COURTAGE »

EM.Courtage, créée depuis 2016 par Emma Meziani-Chartrou, a ouvert en avril 2021 sa 1ère agence au 151 rue du Maréchal Foch à Cléry St André.

De ses 15 ans d'expérience, Emma propose un « Courtage » axé sur la personnalisation, La qualité de son écoute et le conseil - primordial pour tous les projets. Elle propose un service de recherche de Financement, d'Assurances et de Conseils. Son activité est axée sur l'accompagnement

et la prise en charge des démarches auprès des organismes financiers, notaire et agence immobilières. Afin d'obtenir des conditions appropriées mais aussi et surtout la concrétisation d'un projet bien étudié. Il ne s'agit pas seulement de « taux » mais aussi de Conseils.

Emma Meziani - Chartrou : 06 63 89 99 88

contact@emcourtage.fr / Sur rendez-vous uniquement.



Virginie FESNIN « Ma bulle bien-être »

La santé au naturel avec Virginie, installée rue du village, conseillère en cosmétiques et bijoux. Nouvellement diplômée en aromathérapie depuis décembre 2020 et nouvellement praticienne en massage ayurvédique pour bébé Virginie vient d'ouvrir son cabinet à son domicile.



Virginie est donc conseillère beauté de produits cosmétiques bio /vegan depuis quelques années déjà et elle propose également des bijoux. Dernièrement Virginie a souhaité compléter son activité de bien-être en se formant à l'aromathérapie ainsi qu'au massage bébé ayurvédique. Et c'est directement chez vous, elle vous accompagne dorénavant au travers de séances de massages et d'initiation aux massages pour bébé. Par ce qu'il est important de créer du lien avec son tout petit par le toucher, Virginie vous accompagne dans ce soin

tout en douceur afin de créer votre bulle de bien-être. Et parce qu'il est primordiale de prendre soin également de papa et maman, Virginie propose des ateliers découverte à l'utilisation des huiles essentielles à son cabinet. Que vous soyez parent ou non n'hésitez pas à découvrir l'univers de Virginie.

Virginie Fesnin : 06 20 45 63 31

mabullebienetre.medecinedouce@gmail.com

www.mabullebienetre.fr / FB @Virginiemabullebienetre

INSTA @virginie_ma_bulle_bien_etre

Horaires : lundi mardi jeudi vendredi 18h - 20h / mercredi et samedi 9h - 18h / dimanche 9h - 13h / Sur rendez-vous uniquement.

Émilie Schiele « Jude N Lou » et les arts créatifs

Émilie Schiele s'est installée sur Cléry-Saint-André depuis 2016. Elle dessine, écrit, peint, tricote... bref elle crée depuis sa plus tendre enfance. C'est une passionnée d'arts créatifs et une touche à tout.



Au-delà des arts créatifs, le dessin, l'aquarelle et l'écriture sont pour elle des moyens de se ressourcer, de s'évader et de s'exprimer. « La création apporte d'infinie possibilité et j'ai choisi de créer mon activité sous le nom de Jude N Lou. »

Passionnée d'aquarelle, elle réalise toutes ses créations sur papier avec calme et passion dans son atelier. Elle utilise principalement de la peinture artisanale française dont les textures sont riches et profondes. Elle fait également sécher des fleurs

de son jardin ou des bois et les intègre dans ses créations. Elle propose des créations originales d'aquarelles ainsi que des créations dérivées de ses peintures : affiches, cartes, marque-page, stickers... et beaucoup d'autre chose à venir !

Émilie réalise également des projets sur mesure pour les professionnels (logo, infographie, illustration...) et les particuliers (projet tatouage, tableau sur mesures, portrait...).

Découvrez sans plus tarder ses créations!



Émilie Schiele : 06 67 25 53 92 / crea.judenlou@gmail.com / [INSTA @jude_n_lou](https://www.instagram.com/jude_n_lou) / judenlou.fr

Nicolas Moreau « Moreau CLIM.ELEC »

Résident Cléricois depuis 2017, papa de 2 enfants, Nicolas Moreau vient de franchir récemment le cap de l'entrepreneuriat. Un artisan à votre écoute pour votre projet de neuf ou de rénovation.



Nicolas a plus de 20 ans d'expériences dans le domaine de l'électricité et de la climatisation. Son entreprise, Moreau Clim.elec vous propose ses services dans l'installation, le dépannage et l'entretien dans les domaines suivants :

l'électricité générale, la climatisation réversible, la ventilation, le chauffage électrique, la domotique, l'automatisme de l'habitat, la mise aux normes.

Réactif, soigneux et rigoureux n'hésitez pas à le contacter pour tous vos projets. Moreau Clim elec est situé rue du four à chaux. Soucieux du devenir de l'environnement Nicolas Moreau vous propose également la mise en service de tous vos systèmes thermodynamiques.

Moreau Clim élec : 06 31 08 95 93
moreauclimelec@gmail.com / [FB@MoreauClimelec](https://www.facebook.com/MoreauClimelec)
Rue du four à Chaux 45370 Cléry-Saint-André

Séverine Thauvin « L'odyssée des pierres »

Prendre soin de son corps, de son âme et de son esprit grâce à la Lithothérapie et l'Aromathérapie en passant par l'utilisation d'attrape rêves. Découvrez l'univers créatif et bienfaisant de Séverine.



Séverine a emménagé sur Cléry-Saint-André il y a 2 ans, rue du Maréchal Foch. Elle travaille actuellement et depuis plusieurs années pour un laboratoire de compléments alimentaires naturels situé

dans le Loiret. En plus de sa casquette d'assistante elle s'est formée et propose aujourd'hui, en complément de son activité, des accompagnements en lithothérapie et en aromathérapie.

Prendre soin de soi et de sa famille, de sa maison et de ses animaux grâce aux minéraux et aux plantes. Créatrice dans l'âme Séverine confectionne vos bijoux de lithothérapie sur mesure en fonction de vos besoins. Elle réalise également des attrapes rêves personnalisés pour embellir et dynamiser votre habitat. Prenez contact avec elle sans hésitations, elle saura vous conseiller.

Séverine Thauvin : 06 36 56 38 04
lodysseedespierres@gmail.com / [FB L'Odyssée des Pierres](https://www.facebook.com/L'Odyssée%20des%20Pierres)
Sur rendez-vous uniquement.





La maison Ages & Vie est ouverte

Un an après l'apparition du coronavirus, le dispositif proposé par Age & Vie, mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation), est un choix optimum, une solution qui protège sans isoler.

La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : à Cléry-Saint-André dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement 24h/24 et 365 jours par an.

Ages & Vie a construit, Chemin des Bergerets, trois maisons d'environ 380m² qui seront louées en colocations meublées à 24 personnes âgées. Neuf emplois pérennes et non délocalisables vont être créés. Une priorité sera accordée aux habitants de Cléry-Saint-André et à leurs ascendants.

La maison Ages & Vie : un domicile où règne une ambiance conviviale

Les logements s'adaptent aux besoins des colocataires et évoluent en fonction de leur dépendance (lit médicalisé, barres d'appui...). Une équipe d'auxiliaires de vie (dont certaines habitent à l'étage avec leurs familles) s'occupe de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, la préparation et la prise de repas, le ménage, l'entretien du linge, les animations, la vie sociale...

Tout est pensé pour ne pas changer les habitudes et rompre avec l'isolement : dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent sont invités à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Un espace à dimension familiale où chacun peut librement organiser sa vie

Les colocations Ages & Vie sont de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace commun (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privés (environ 30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une

salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

La maison Ages & Vie permet de bénéficier d'un accompagnement important

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1600 € mensuels tout compris, aides déduites (APA, Crédits d'Impôts, APL). Ce reste à charge qui peut être inférieur en fonction des plans d'aides départementaux comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Un dispositif d'habitat inclusif, 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & Vie est une 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Pour Toute demande de renseignement :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

contact@agesetvie.com - www.agesetvie.com





Délais d'instruction des dossiers d'urbanisme

Vous avez déposé votre dossier d'urbanisme en mairie, et après ?

En fonction de la nature de votre demande votre dossier est étudié directement en mairie, ou bien au Service Applicatif du Droit des Sols Intercommunautaires (SADSI ou service instructeur) puis en fonction de votre situation géographique au service des Architectes des Bâtiments de France. Au retour du dossier en mairie, un arrêté est rédigé et vous est adressé par voie postale.

- Déclarations préalables (DP) et les certificats d'urbanisme d'information (CUa) 1 mois
- Permis de construire maison individuelle (PCMI), Permis de démolir (PD) et les certificats d'urbanisme opérationnels (CUb) 2 mois
- Permis de construire (PC) et les permis d'aménager (PA) 3 mois

Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme !

L'année 2022 marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation.



A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique. De plus les communes de plus de 3500 habitants, avec leur centre instructeur, devront quant à elles disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les DAU (art L423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son art. 62).

Si le pétitionnaire conserve toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite, ce service dématérialisé offrira aux pétitionnaires :

- Une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24)
- Une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers
- Une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des DAU (professionnels)

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la CCTVL et la CCBL via leur service instructeur commun, ont construit en collaboration avec les communes, un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Cette téléprocédure dont l'accès est « gratuit » permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne de des dossiers suivants :

- DP (Déclaration Préalable)
- CU (Certificat d'Urbanisme d'information et opérationnel)
- PC (Permis de construire)
- PA (Permis d'Aménager)
- PD (Permis de Démolir)
- DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Ce GNAU permettra également de communiquer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction des actes d'urbanisme.

Nuisance Sonore

Le principe est clair : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

En temps normal, le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine. de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi. de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

► Le non-respect de cette réglementation peut entraîner des sanctions financières.



Maison des associations de Saint-André

La première phase relative à la rénovation des deux anciennes salles de classe a commencé fin septembre 2021.

Les travaux ont pour objet la mise aux normes des toilettes et de l'électricité, le remplacement des huisseries et l'isolation intérieure dans le cadre d'une rénovation énergétique.

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2021.



Requalification de voirie rue de la Motte et la place de Saint-André

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), l'aménagement et la requalification de la rue de la Motte et de la place de Saint-André a été travaillé par le bureau d'étude INCA, dont l'objectif est d'assurer la sécurité des piétons et cyclistes de cette rue.

Le projet a été présenté et discuté avec les riverains lors de la réunion de quartier organisée le 29 mai 2021.

Les travaux de voirie consisteront :

- La réalisation de chaussée en enrobé noirs et rouges pour la voie partagée de la place de Saint-André à la rue du Paré.

- Cette voie sera une zone de rencontres avec la cohabitation des cyclistes, piétons et voitures.
- La réalisation de trottoirs aux normes PMR en calcaire sablé de la rue du Village à la route départementale.

Les travaux se dérouleront sur 8 semaines pour se terminer avant la fin de l'année.

Une circulation spécifique sera mise en place, nous vous invitons à faire preuve de vigilance aux abords des travaux.

20



Une nouvelle toiture aux abords de la Halle

Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine, et pour des raisons de sécurisation de la rue du Cloître, une entreprise locale a réalisé la réfection totale de la toiture de la Maison Lebrun, à la demande de la municipalité.

Mise en accessibilité de l'accueil de la Mairie

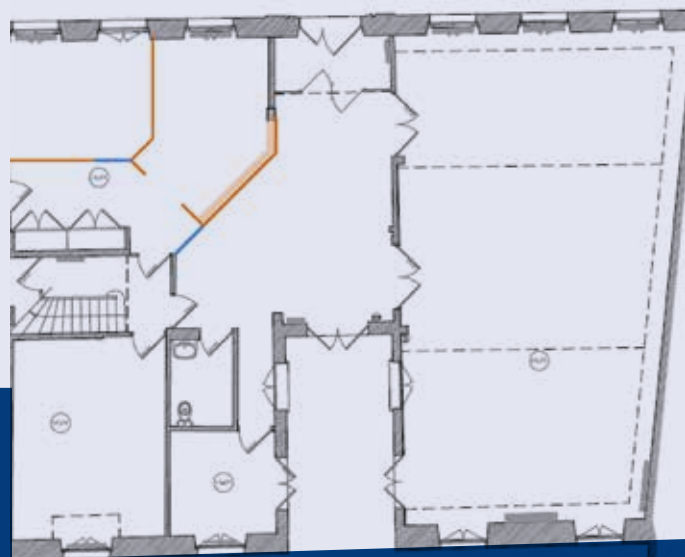
Les travaux ont été votés lors de la précédente mandature, la dernière phase correspond à la rénovation de l'entrée intérieure de la mairie avec un accueil aux normes PMR.

Le chantier a débuté le lundi 18 octobre et durera environ quatre semaines. L'accueil sera assuré dans une partie de la salle du conseil, avec un accès par la porte d'entrée actuelle, rue du Maréchal Foch.

Durant cette période, les horaires de la Mairie seront adaptés.

► **DU 19 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE**

- Lundi au vendredi : 8h30-12h / Accueil physique & téléphonique
- Samedi : 9h-12h / Accueil physique & téléphonique
- Mardi & Vendredi : 14h - 17h / Accueil téléphonique uniquement
- Fermeture totale samedi 23 octobre (pas d'accueil physique, ni téléphonique)
- Tous les après-midi sur rendez-vous



PSYCHO-HARMONIE - AIDE PSYCHOLOGIQUE

L'association PSYCHO-HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous accompagner vers une vie plus simple et plus douce.

Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :

- Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.
- Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle.
- Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses, des phobies, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance.

Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66.

Site : <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay>

N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.



LA CHORALE LES VOIX D'ART DOUX

Depuis le 14 septembre, dans le plus strict respect des consignes sanitaires, a repris ses répétitions du mardi soir de 20h à 21h30, Salle de l'harmonie - cour de la mairie de Cléry.

Après ces longs mois difficiles, il est temps de retrouver un peu de chaleur humaine et rien n'est plus positif que de venir partager un moment de détente enrichissant avec un Groupe d'amis (es) qui aiment à se retrouver pour chanter.

Quel que soit votre âge pas nécessaire de connaître la musique et quelle que soit votre Voix, notre sympathique chef de chœur saura vous mettre à l'aise et trouver la Place qui vous conviendra parmi les choristes ravis de vous accueillir.

Alors, plus d'hésitation et rendez-vous, même pour un essai, un prochain mardi.

Renseignements auprès de Nicole HEMOND - 02 38 45 74 43 ou Marie-Françoise ROCHE 06 08 17 10 45

AUX ALENTOURS - ESPACE DES ARTS / Maison des Arts et de la Création. Pratiques artistiques & expositions au cœur de Cléry !

Enseignements, stages, ateliers artistiques, expositions à venir et à proposer, l'association Aux alentours - Espace des Arts, vous ouvrent ses portes tout au long de l'année à La Maison des Arts et de la création, au 111 rue du Maréchal Foch à Cléry-Saint-André !

► Cours - Peinture à l'huile / Alexandra Baudin

Transparence, luminosité, effets de matières. Un atelier pour travailler sereinement, se révéler et s'épanouir.

- Les lundis de 14h à 17h (sauf vacances) - Tarif : 11€/h*
06 08 09 69 48 - alexandra.baudin@gmail.com
www.alexandra-baudin.simplesite.com

► Cours & Stages - Dessin / Aurélie Schnell

Dessin d'observation, composition, portrait, perspective, dessin en extérieur, alternance d'outils.

- Cours : lundi de 18h à 20h, et mercredi de 10h à 12h
Tarifs* : Cours à l'unité = 30€, carte de 12 cours = 250€
- Stages : samedis de 14h à 18h - Tarif : 50€*
les 29/01 - 28/06 - 25/06 et 09/07
06 86 70 11 21 - aurelie.schnell@gmail.com
www.aurelieschnell.com

► Cours & Stages - Calligraphie / Aurélie Schnell

Apprendre à former de belles lettres, maîtriser son écriture et son geste.

- Cours : lundi de 18h à 20h, et mercredi de 10h à 12h
Tarifs* : Cours à l'unité = 30€, carte de 12 cours = 250€
- Stages : samedis de 14h à 18h - Tarif : 50€*
les 20/11 et 11/12 : calligraphie & cartes de vœux
les 26/02 et 26/03 = initiation à la calligraphie
06 86 70 11 21 - aurelie.schnell@gmail.com
www.aurelieschnell.com

► Stages - Modelage d'argile / Valérie Barrault

Laissez vous surprendre par les sensations et formes qui peuvent émerger de vos mains.

- Stages adultes, les samedis de 14h à 17h - Tarif 45€*
02/10 - 06/11 - 04/12 - 22/01 - 19/03 - 02/04 - 30/04
et le 04/06
- Stages enfants, les mercredis de 14h à 16h - Tarif : 25€*
27/10 - 09/02 - 13/04 (thèmes à venir)
07 85 57 06 18 - visagesdelaterre@gmail.com
barraultvalerie.com

► Stages - Tournage sur bois / Ludovic Deplanque

Découvertes de l'univers du tournage du bois

- Dates en fonction de vos demandes et informations concernant les tarifs* sur le site internet.
06 44 69 45 02 - contact@latelier-deplaniak.fr
www.latelier-deplaniak.fr

Pour contacter l'association, prendre des renseignements ou adhérer, vous pouvez envoyer un email à l'adresse suivante : auxalentours.arts@gmail.com, ou nous suivre sur la page Facebook @auxalentours.espacedesarts.

*Une somme de 20€ à titre d'adhésion vous sera demandée, valable toute l'année, et pour tous les ateliers proposés par l'association.



QWAN KI DO
Art Martial Sino-Vietnamien

Lundi et mercredi
Cléry st André

Vendredi
Meung sur Loire

Enfants (dès 7 ans)
Adolescents
Adultes

Cours d'essais
Venez tester !

Tâm Thê
Gymnastique douce
Psychocorporelle
Jeudi à Cléry st André

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
Sébastien BRIGAND : 06 59 94 87 55
Murtuza TILKI : 06 76 11 76 80
qkdc.bureau@gmail.com

AASC - QWAN KI DO

Vous voulez tester la pratique d'un Art Martial, Il n'est pas trop tard !

Venez pousser la porte du dojo pour 2 cours d'essais, nos bénévoles seront heureux de vous accueillir et de vous enseigner la méthode QWAN KI DO « Arts Martiaux sino-vietnamiens » basé sur des techniques d'une grande richesse :

- Saisies, clefs de bras, balayages, projections, ciseaux...
- Combat : pieds, poings, genoux, coudes... l'approche du combat libre
- Techniques de mouvements et d'enchaînements codifiés.
- L'art d'utiliser les armes : bâton long, court...

Le QWAN KI DO est ouvert à tous : enfants, ados et adultes (à partir de 7 ans).

► Les mercredis au dojo de Cléry :

- 19h15 – 20h15 cours enfants 7 / 12 ans
- 20h30 – 22h30 cours adultes

► Les vendredis au dojo de Meung sur Loire (espace de la belle jeunesse) :

- 18h30 – 21h30 cours ados / adultes 13 ans et plus

Son programme d'enseignement adapté aux différentes périodes de la vie en fait une discipline originale et accessible à tous !

*Pour plus de renseignements, contacter : Sébastien BRIGAND : 06 59 94 87 55
Murtuza TILKI : 06 76 11 76 80*



AASC CLÉRY TENNIS : Une rentrée sur les chapeaux de roue !

La section tennis a rencontré un franc succès pour cette nouvelle saison avec une hausse du nombre de licenciés de presque 30%. Ce résultat encourageant est un effet conjugué du souhait de nombreuses personnes de se défouler par le sport après cette longue période rythmée par les confinements sanitaires, et des nombreuses actions de communication menées par le club : journées portes ouvertes, distribution de flyers, réseaux sociaux, animations sportives, etc.

La section tennis est particulièrement fière de cette croissance car celle-ci est marquée par une hausse des féminines et des enfants. De nouveaux créneaux d'entraînements ont dû être ouverts pour ces catégories, et le club a recruté un 3ème coach.

L'actualité de ce début de saison a également été marqué par l'Open d'Orléans dont la section tennis est club partenaire afin de faire profiter de tarifs préférentiels à ses adhérents et à ses sponsors. Enfin, les adhérents peuvent se lancer dans les compétitions par équipes, qui donnent l'occasion à ceux qui le souhaitent de rencontrer des adversaires des clubs voisins.

Si vous souhaitez rejoindre la section tennis ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : clerytennis@gmail.com

AASC RANDO

Après la mise en sommeil de nos activités une grande partie de la saison précédente, c'est avec plaisir que nous retrouvons enfin nos sorties habituelles dans le respect des mesures sanitaires. Chaque semaine les marcheurs du club se retrouvent pour des parcours d'environ 7km le mardi matin et de 10 à 12km le mercredi matin.

Un vendredi par mois c'est une marche de 20km sur la journée qui permet d'apprécier des paysages un peu plus éloignés.

Le week-end dans l'Yonne reporté en 2020 a pu avoir lieu du 24 au 27 septembre.

Nous espérons reprogrammer celui dans l'Orne en avril 2022 et la semaine dans le Cotentin est reportée en juin 2022. Espérons que le virus de la Covid ne viendra pas stopper notre programme !

Si vous voulez vous faire du bien dans une atmosphère conviviale, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre club affilié à la Fédération Française de Randonnée. Vous pouvez nous contacter par mail: clery-rando.aas@laposte.net ou par tel au 06 88 36 97 16.



AMAP TERRES D'ARDOUX

L'AMAP organise des temps forts au fil de l'année

En 2021, l'AMAP a mis en place plusieurs distributions où elle convie tous les producteurs :

► le samedi 20 mars, la distribution du printemps a eu lieu l'après-midi dans la cour de la mairie de Cléry ; le soleil était de la partie, une quinzaine de producteurs étaient présents. Nous avons aussi remercié chaleureusement Carmen Bertrand, représentante légale de l'AMAP depuis sa création en 2016, qui a quitté le collectif suite à l'assemblée générale de début d'année.

► le 3 juillet, c'est la commune de Mézières-lez-Cléry, qui dans le cadre de sa fête de l'environnement, a proposé à tous les producteurs de l'AMAP de venir présenter leurs produits. Gabriel Huot, notre boulanger, a profité du four communal pour y faire cuire une fournée de son excellent pain de campagne

► le 3 décembre, la distribution de Noël avec des produits festifs se tiendra à l'Espace Loire à Cléry

Bon anniversaire aux AMAP qui fêtent leur 20 ans cette année

Le 17 avril 2001, un petit groupe de citoyen-ne-s français-e-s lançaient le pari fou d'acheter à l'avance une part de la récolte d'un maraîcher proche de chez eux : la première AMAP était née. Vingt ans plus tard, on compte plus de 2000 AMAP partout en

France. En région Centre-Val de Loire, plus de 80 AMAP sont actives. Un tel succès, ça se fête du 18 septembre au 10 octobre :. Ainsi, le 2 octobre des portes ouvertes et un repas partagé auront lieu à la Brasserie du Vauret à Mardié, notre brasseur de l'AMAP Terres d'Ardoux.

Le 8 octobre, à l'occasion des vendanges, Valérie Deneufbourg, viticultrice à Cléry et productrice adhérente à l'AMAP recevra l'ensemble des producteurs de l'AMAP, pour la distribution hebdomadaire.

Vous pouvez nous rencontrer chaque vendredi de 17h30 à 18h30 sous la halle près de la basilique.

Site : terresdardoux.fr / e-mail : terresdardoux@gmail.com / Suivez-nous sur facebook : [@terresdardoux](https://www.facebook.com/terresdardoux)



AASC GYM DANSE FITNESS : C'EST REPARTI !

La saison sportive de l'AAS Cléry Gym Danse Fitness redémarre dans la joie et la bonne humeur retrouvées après une période bien éprouvante pour nous toutes et tous. Les (ré) inscriptions sont reparties de plus belle : les trois cours de Pilates/yoga affichent déjà complets mais n'hésitez pas à vous inscrire aux autres cours qui n'attendent que vous ! Rendez-vous sur notre nouvelle plateforme où vous pouvez payer en 3 fois sans frais ; c'est facile et écologique ! (<https://www.helloasso.com/associations/aas-clery-gym-danse>).

Lors du Forum des associations, nous avons eu grand plaisir à retrouver nos adhérents motivés pour cette reprise tant attendue et aussi à accueillir de nouveaux venus, attirés, entre autres par les cours de Street Jazz, une autre nouveauté cette année. Là aussi, il reste encore quelques places avec Coralie, ne tardez pas trop !

Le dynamisme de notre association repose également sur la fidélité de nos coaches tous qualifiés qui vous proposent des cours aux styles variés et pour tous les âges (de 4 ans jusqu'à 90 ans et plus !). N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante (aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com) et à consulter notre site Facebook.

La rentrée a eu lieu le 13 septembre dans le respect des gestes barrières. N'oubliez surtout pas d'apporter votre pass sanitaire en cas de contrôle et vos masques. Le port du masque est obligatoire pour tout déplacement dans la salle, mais pas pendant le cours.

Pour Rappel : Le pass sanitaire consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes : un schéma vaccinal complet, la preuve d'un test négatif de moins de 72 h ou bien le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

LES GENÊTS D'OR

Journée festive et de retrouvailles aux Genêts d'Or le jeudi 24 juin 2021.

N'ayant pu nous retrouver pour fêter Pâques et Noël en 2020 et Pâques en 2021, la Présidente a proposé à tous les Adhérents de l'Association de participer à un déjeuner à la Friterie Chez Dom, route d'Orléans, à 12 heures, en présence de M. Gérard CORGNAC, Maire, 22 personnes se sont retrouvées afin de déguster une excellente Paella.

Après le repas nous sommes allés à la salle des Genêts d'Or, pour comme tous les jeudis après-midi, participer aux jeux de société, où toutes les personnes intéressées peuvent se présenter à partir de 13h30, au 131, rue du Maréchal Foch.

Concernant le repas de Noël du jeudi 16 Décembre 2021, nous sommes en pleine préparation du menu.

L'Assemblée Générale aura lieu à la Salle des Genêts d'Or, le DIMANCHE 9 JANVIER 2022, à 13h30.





CLÉRY RACONTE

Grand succès estival pour le Son et Lumière de Cléry

Après une « fête du printemps » qui a attiré près de 5000 personnes, nous avons décidé, bien tardivement, de jouer notre spectacle de l'été. Immédiatement, la mobilisation des bénévoles a permis de remettre le spectacle en place, et nous étions 265 à faire revivre « Liberté, les combattants de l'ombre », qui a accueilli 6000 spectateurs et 1100 convives.

Nous donnerons le même spectacle l'an prochain, et nous invitons de nouveaux bénévoles à nous rejoindre, dans les groupes décors (tous les samedis sur le terrain), danses et animations, jardins, promotion, cuisine, parking, musique, couture...

Nous accueillons toutes les personnes qui souhaitent s'investir, sachant que les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte référent.

Pour mieux nous connaître : www.cleryraconte.com

Contact : contact@cleryraconte.com ou 06 41 67 53 36



AAS CLÉRY BASKET

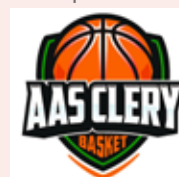
Une nouvelle saison Un nouveau départ pour l'AAS Cléry Basket

La saison 2020-2021, à nouveau chaotique à cause du COVID, s'est terminée par deux magnifiques moments : une fête pour les jeunes et un tournoi festif pour les adultes autour d'un barbecue. Cela nous a fait plaisir

de vous revoir nombreux, joueurs et public, autour de la balle orange. Cet été olympique a été grand avec 3 équipes de basket médaillées.

2021-2022 sera l'année du renouveau (nouveau logo, boutique, compétitions...).

Nous porterons à nouveau haut les couleurs de notre ville dans le 3e échelon départemental seniors masculin. Du côté de l'espace Loire, nous vous attendons au gymnase les samedis pour encourager nos équipes et pour nos événements phares :



-La fête des enfants et la galette des rois (janvier 2022).

-Notre vide grenier intérieur/extérieur en avril/mai 2022.

-Notre tournoi nocturne de fin de saison (juin 2022).

Cette saison, nous fêterons les 40 ans de la section, surveillez nos futures annonces.

Venez visiter notre site clerybasket.fret notre page facebook que vous êtes toujours plus nombreux à suivre.

Venez essayer sans obligation d'adhésion le basket et pourquoi pas rejoindre nos équipes en tant que joueurs et/ou bénévoles.

clerybasket.frclerybasket@gmail.com

Page Facebook (AAS Cléry Basket)

Tél : 06 03 97 03 90 (A. Diet, président) / 06 24 14 45 00 (E. Boissay, secrétaire)



JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI : Appel aux dons !

Haïti a dû à nouveau faire face à des situations dramatiques : assassinat de son Président en juillet, nouveau séisme dévastateur en août.

Vous connaissez bien notre association elle permet aux 410 enfants de l'école de Baie de Hennede bénéficier d'un enseignement primaire de qualité et d'assurer un repas par jour.

Notre association apporte une aide financière au fonctionnement de l'école et réalise quelques investissements d'aménagement. C'est possible grâce aux dons que nous récoltons et aux manifestations caritatives que nous organisons, l'envoi de matériel est rendu illusoire en raison de la corruption endémique du pays.

Nous nous lançons dans un projet plus ambitieux : améliorer les conditions d'apprentissage, elles sont difficiles en raison de la vétusté et de la dégradation des installations scolaires (mobiliers, matériel pédagogique) et stopper l'utilisation de charbon de bois pour la cuisine de la cantine. Ce projet s'il peut être financé par des aides publiques demande un financement propre d'environ 3000 €. Nous comptons sur vous pour nous aider à y parvenir.

Jumelage Cléry/Haïti, rue du cloître, Cléry St André, 45370. Pour chaque don vous recevrez un justificatif de déduction fiscale.



HARMONIE DE CLÉRY

«Le plaisir de refaire de la musique ensemble»

Pour notre plus grand plaisir et celui de notre cher public retrouvé, nous avons animé «l'avant» feu d'artifice et l'inauguration du parc De Gaulle les 11 et 12 septembre.

Nous vous invitons maintenant à nous retrouver au concert de sainte Cécile le 20 novembre à l'espace Loire et à la messe le lendemain.

Et si vous avez envie de jouer avec nous, venez nous rencontrer lors des répétitions à la Salle de l'Harmonie le vendredi de 20H30 à 22H30 ou Contactez:

Jean-Pierre QUESNE Président: 06.41.96.54.31 Stéphanie MOREAU Directrice de l'Harmonie : 06 22 11 42 64

YOGA ET CRÉATIVITÉ

Cours de Hatha Yoga - 28^e rentrée de YOGA à Cléry



Depuis 1993, Yoga et Créativité propose des cours de yoga le lundi à 18h50, à la salle des fêtes, Espace Loire. Cours de Hatha Yoga, basés sur les postures, les étirements, la respiration, la concentration et la relaxation.

Ces cours sont accessibles à tous, adultes et adolescents, chacun adaptant la pratique à sa juste mesure.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir participer à un cours, sans engagement. Venez quelques minutes avant le cours, munis d'un très grand tissu et d'un coussin. Si la pratique proposée vous plait, vous pourrez alors vous inscrire à la fin du cours. Cette inscription vous donnera accès aux cours de Cléry, mais aussi à d'autres cours sur Orléans suivant les disponibilités. Elle vous donnera également accès à des cours audio en ligne praticables à volonté.

Dans cette période singulière, le pass sanitaire est demandé.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site : www.yoga-creativite.fr / email: yoga.creativite@orange.fr ou au 02 38 88 78 90.



TÉLÉTHON JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 2021 MOBILISONS-NOUS !

POUR FACILITER LES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES LOCALES EN FAVEUR DU TÉLÉTHON, LA MUNICIPALITÉ VOUS ASSISTE DANS LE PORTAGE ADMINISTRATIF DE VOS ORGANISATIONS !

Chaque année, la municipalité propose une aide administrative et un relais des événements sur ses supports papiers et digitaux, aux associations qui souhaitent s'impliquer dans le Téléthon.

► Pourquoi un portage administratif ?

Quand une association organise une manifestation au profit du Téléthon, avec pour but une collecte de fonds, cela présuppose un enregistrement préalable de la manifestation auprès de la Coordination du Téléthon, assurer la manifestation, obtenir l'accreditation, faire remonter les fonds à la Banque Postale dans les délais impartis,...

Conscient du surplus de travail engendré par ces démarches, la municipalité propose aux associations locales, depuis quelques années maintenant, d'assumer l'ensemble de ces démarches afin qu'elles ne soient plus un frein à leur contribution à cet important acte de générosité.

► Comment procéder ?

Faites nous simplement part de vos intentions d'organisation en nous précisant le nom de l'association, le type d'événement organisé, la date, le lieu, le type de collecte (don libre ou vente) par mail à l'adresse communication@clery-saint-andré.com avant le 2 novembre 2021.

Un formulaire sera prochainement utilisable depuis notre site internet pour faciliter la remontée de ces informations.

► Quelles conditions pour en profiter?

Pour être éligible à ce dispositif, vous devrez :

- Être une association Cléricoise
- Organiser une manifestation «Téléthon» sur la commune entre le 15 novembre et le 5 décembre 2021
- Nous remettre les fonds récoltés, recomptés et triés, dans les jours qui suivent votre événement.



Agissons ensemble pour Cléry-Saint-André

L'équipe municipale, à l'écoute des Cléricois, agit quotidiennement pour faire avancer les projets. Elle s'est fortement mobilisée cet été pour l'organisation des manifestations au clos Noah. Quel bonheur de passer à nouveau ensemble des moments festifs. Sans oublier l'action de cette rentrée « Nettoyons la nature ». Quant à la rentrée scolaire elle s'est d'ailleurs très bien déroulée. Les services périscolaires sont au point pour l'accueil des enfants le mercredi du fait du passage au 4 jours avec des activités diversifiées. Nous poursuivons les travaux de voirie avec la place de Saint-André et la rue de la Motte qui ont démarrés. La maison des associations est actuellement en cours de rafraîchissement et ouvrira ses portes en tout début d'année 2022. Nous sommes fiers d'améliorer la qualité de vie des Cléricois. Félicitations à notre conseillère départementale qui nous accompagne désormais en ce sens : Notre équipe reste soudée. Nous avons prit plaisir à vous retrouver lors de l'inauguration de la place Charles de Gaulle sous un soleil radieux.

Vivre ensemble à Cléry-Saint-André

Le mode ralenti

La vie municipale est atone. Bien sûr, la pandémie de Covid n'a pas facilité les dynamiques et les projets. Mais depuis de nombreux mois désormais, la France s'est remise au travail. Qu'en est-il dans notre belle commune de Cléry-Saint-André ? Sachez-le, rien ne presse : la majorité des commissions ne se réunissent qu'une ou deux fois par an (aucune réunion de la Commission des affaires économiques depuis le début 2021, une réunion de la commission patrimoine, une réunion de la commission travaux, deux réunions de la commission des Affaires scolaires qui devrait pourtant préparer le projet de restaurant scolaire...). Mais l'ambiance est bonne, avec l'autosatisfaction d'inaugurer les places bétonnées, d'armer le policier municipal, de poser des sens interdits sans concertation, de rester dans l'entre-soi sans ambition et sans vision... Effectivement, il est prévu de s'en tenir au programme proposé aux électeurs par l'équipe majoritaire. Vu sa teneur, le mode ralenti est attendu pour tout le mandat. Pendant ce temps, dans le reste du pays, les communes dynamiques émergent au Plan de relance. Mais quand on n'a pas de projets, on n'a pas de financements. Tout va bien ?

Un nouveau souffle pour Cléry-Saint-André

La cantine à 1€ !

Nous savons tous qu'un repas à la cantine constitue un point d'appui central pour les politiques de santé publique. Il favorise le bon déroulement des apprentissages en contribuant à la concentration des élèves et participe à l'apprentissage du vivre ensemble, à l'évolution du regard de l'enfant sur son environnement scolaire et à l'amélioration du climat scolaire. La tarification sociale de la cantine scolaire consiste à facturer les repas aux familles selon une grille tarifaire progressive tenant compte de leur niveau de ressources. Cette tarification est possible grâce à la participation de 3€ de l'État par repas.

Cette démarche permettrait de réviser profondément notre grille tarifaire qui est sur la courbe la plus haute. La crise sanitaire a frappé de plein fouet les familles « perte d'emploi, baisse des revenus, difficultés à faire face aux dépenses du quotidien. Cette aide facilite la mise en œuvre d'une véritable tarification sociale avec un prix plafond d'1€ pour les familles notamment les plus modestes.

Nous trouvons regrettable le rejet de ce dispositif par la majorité et le groupe « Vivre Ensemble à Cléry-Saint-André » !

LE
NOËL
DE
CLÉRY



**MARCHÉ
DE NOËL**

VENDREDI
 DÉCEMBRE **17**

16H - 21H
PARVIS DE LA
BASILIQUE



CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !



Avec Citykomi®,
l'application
des collectivités
zéro pub
zéro donnée
personnelle.

1

► **TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
CITYKOMI®**
C'est gratuit !



2

► **FLASHEZ
CE QR CODE**
pour vous
abonner



3

► **RECEVEZ
VOS ALERTES
EN DIRECT**
sur votre
smartphone

